https://coordinationprofessionssante.jimdo.com/

Chère consœur, cher confrère,

Depuis trop longtemps nos professions médicales sont attaquées, dénigrées et dévalorisées par la gente politique et médiatique. Ces attaques sont idéologiques mais aussi et surtout comptables et économiques.

Toutes les branches sont attaquées suivant le même cheminement : rapport à charge de la cour des comptes dressé par des technocrates, attaques médiatiques puis couperet législatif resserrant le collet économico-administratif sur nos activités.

Pour se défendre, chacun y est allé de son côté avec soit des actions locales, des manifestations, du lobbying, de la médiatisation ou des contacts politiques…. Tout l'arsenal possible a été mobilisé avec des résultats qui restent toutefois en demi-teinte.

SEULE UNE MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DU CORPS MEDICAL NOUS PERMETTRAIT DE CHANGER LE REGARD ET L'APPROCHE DU POLITIQUE A NOTRE EGARD !

Pour que l'action soit efficace et ait un réel impact, chaque élu doit recevoir un courrier de tous les professionnels de son territoire.

Nous vous proposons donc le plan d'action suivant, sur le principe d'une chaîne exponentielle dont vous êtes les maillons indispensables, quant à sa réussite.

1- **ENVOYEZ le manifeste** avec vos nom, prénom et profession aux députés, sénateurs, de votre circonscription et maire de votre commune PAR COURRIER POSTAL.
ADRESSE DES PERMANENCES sur le site.
Vous pouvez le personnaliser en fonction des problèmes rencontrés par votre profession.

2- **PARRAINEZ** au minimum **5 AUTRES PROS DE SANTE**, d'autres branches :
Relayez le message en leur envoyant le manifeste et ce mode d'emploi PAR COURRIER POSTAL ou en main propre et en signant (avec votre adresse mail) afin qu'ils puissent vous contacter le cas échéant.

3- **INSCRIVEZ-VOUS sur le site de la Caps** et demandez à vos filleuls d'en faire autant (permet de nous comptabiliser : à l'inscription vous cochez "j'ai envoyé le manifeste").
https://coordinationprofessionssante.jimdo.com/

4- **INFORMEZ VOS PATIENTS** : affichage salle d'attente, distribution de cartes dévitalisées, de cartes Caps (avec lien vers le site), et mise à disposition d'une lettre "patient" à adresser à son député.

Tous les éléments sont également téléchargeables sur le site: https://coordinationprofessionssante.jimdo.com/
Vous pouvez également nous contacter à l'adresse suivante : coordinationcaps@gmail.com

https://coordinationprofessionssante.jimdo.com/

PETIT MOT DE PARRAINAGE

Bonjour,

Je me suis inscrit sur le site de la Caps, et j'ai signé le manifeste pluriprofessionnel car seul, ma voix n'est pas audible mais tous ensemble, les professionnels de santé réunis, nous pourrons être entendus dans l'expression de notre exaspération vis-à-vis du système obsolescent, en disant la même chose, en même temps.

J'ai envoyé ce manifeste aux députés, aux sénateurs, et au maire de ma commune.

Afin de faire entendre notre voix, je vous parraine pour diffuser le mouvement.
Ci joint le courrier explicatif et le manifeste à signer.
Il vous faudra à votre tour parrainer 5 professionnels de santé, qui devront faire de même…

Bien cordialement,

Tampon professionnel :

Mon adresse mail ……@.....

Opération C@PS,
Manifeste des professionnels de santé

1- SIGNATURE MANIFESTE PLURI-PROFESSIONNEL
et envoi aux députés de la circonscription
Inscription

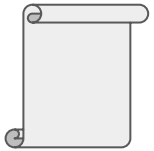

2- PARRAINAGE de 5 autres PROS
pour signature du manifeste
(Envoi Kit manifeste.pdf)

3- AFFICHAGE EN SALLE D'ATTENTE (Kit Capsule.pdf)
distribution de cartes dévitalisées
et mise à disposition de Caps pour les autres Pros (par le biais des patients)

Coordination asyndicale des Professionnels de Santé

Chers patients,

Votre praticien a choisi d'adhérer à la CaPS Coordination asyndicale des Professionnels de Santé. La CaPS défend les valeurs du système de soins français que de nombreux pays nous envient et qui pourtant est en passe d'être détruit par une série de lois en faveur de la marchandisation de la santé.

Comme de nombreux autres praticiens il défend le code de déontologie de sa profession et le code de la santé.

Votre praticien vous remercie de relayer l'existence de la CaPS auprès des autres professionnels de santé que vous rencontrez (pharmaciens, podologues, médecins, infirmières, opticiens, kinésithérapeutes …) au moyen des cartes CaPS présentes en salle d'attente.

Ainsi à votre tour vous serez un défenseur d'un système de santé pertinent, fraternel et futuriste.

Tous unis faisons bouger les lignes,

Un très grand MERCI !

www.coordinationprofessionssante.jimdo.fr

https://coordinationprofessionssante.jimdo.com/le-manifeste-pluri-pro/

NOM: **PRENOM:**

PROFESSION:

ADRESSE VOIE:

CP:

VILLE:

A , le

Madame, Monsieur Le (la) Maire,

Moi, P rofession

Je tiens à vous interpeller quant au malaise qui gagne de plus en plus le monde de la santé et pour lequel vous portez une part de responsabilité.

En effet, comme la plupart de mes collègues soignants, j'ai choisi mes études et mon métier avec cette envie d'aider mon prochain. Plus jeune je me levais avec l'envie, la volonté de donner le meilleur de moi-même. Aujourd'hui, soigner les gens reste à mes yeux le plus beau métier du monde mais la flamme a disparu.

J'ai accepté de travailler sous convention car dans les années 70, toutes les conventions médicales reflétaient un réel état d'esprit, guidé par la solidarité, de justice et l'égalité. Quand je dis travailler, je parle de longues journées déconnectées des durées légales en vigueur dans ce pays, libéral corvéable à merci.

Quand je me suis installé, je ne savais pas :

- que les actes opposables ne verraient pas leur valeur évoluer ou de façon symbolique, (aujourd'hui les plus bas d'Europe), alors que toutes mes cotisations, charges, impositions et taxes, frais, seraient démultipliées.

- que même, certains de mes honoraires seraient imposés à la baisse sans aucune corrélation avec leur coût réel (CMU, Plafonds, réseaux)

- que les contraintes administratives me demanderaient chaque année un peu plus de temps, aux dépens du soin et des rapports humains soignant/soigné, aux dépens de mon temps familial.

- Qu'il me serait imposé des objectifs de prescriptions et d'activité "économiques", me faisant perdre mon libre arbitre et mon indépendance professionnelle

- qu'un lynchage médiatique, et un doc-bashing organisé, martèlerait sans relâche chacune de nos professions de santé à tour de rôle, avec des termes violents :"dérives", "trop cher", "dépassements inacceptables", "abus"...

- que la loi Santé donnerait pouvoir à l'État qui ne verrait plus mon métier que derrière le prisme de budgets nationaux, de directives européennes, (les négociations conventionnelles n'étant plus qu'un simulacre, sous peine de Règlement arbitral)
- que la manière dont vous avez transposé la directive européenne sur l'exercice partiel ouvre la voie d'une médecine à bas coût et des scandales sanitaires à venir.

- Pour couronner le tout, les loi ANI et LEROUX finissent de livrer la santé aux organismes financiers à but lucratif : centres low-cost dirigés par des hommes d'affaires, et les assureurs, via leurs réseaux de soins (voir Affaire Dentexia)

Au gré des Projets de Loi de Financement de Sécurité Sociale que vous soutenez ou n'avez pu contrecarrer, le monde médical s'enfonce, les burn-out et les suicides se multiplient, les pharmacies de proximité ferment, les opticiens, dentistes et chirurgiens, sont en colère de se voir imposer de proposer des dispositifs à de plus en plus bas coût. Anéantis, des collègues soignants arrêtent leur activité, ils ne sont pas remplacés. Ceux qui restent sont encore plus débordés. Les délais s'allongent dramatiquement et les déserts médicaux s'étendent...
La Médecine française dégringole au 24è rang mondial.

Aujourd'hui une limite est dépassée.

Pour la survie de la médecine de proximité, nous devrons nous, professionnels de santé, sortir du système, et nous déconventionner...

En tant que citoyen, que désirez-vous pour votre santé et celle de vos proches ?

- Un déconventionnement massif avec comme conséquence l'absence de remboursement pour les assurés français, (ayant pourtant des prélèvements et cotisations parmi les plus élevées d'Europe)
- La naissance d'une médecine à plusieurs vitesses
- La marchandisation de la Santé avec ses dérives low-cost

Allez-vous continuer à laisser le navire sombrer ?

Vous seuls, décideurs, avez le pouvoir de changer ce qui aujourd'hui nous semble inéluctable.

Remarques :

NOM: **PRENOM:**

PROFESSION:

ADRESSE VOIE:

CP:

VILLE:

A , le

Madame, Monsieur Le (la) Député(e),

Moi, P rofession

Je tiens à vous interpeller quant au malaise qui gagne de plus en plus le monde de la santé et pour lequel vous portez une part de responsabilité.

En effet, comme la plupart de mes collègues soignants, j'ai choisi mes études et mon métier avec cette envie d'aider mon prochain. Plus jeune je me levais avec l'envie, la volonté de donner le meilleur de moi-même. Aujourd'hui, soigner les gens reste à mes yeux le plus beau métier du monde mais la flamme a disparu.

J'ai accepté de travailler sous convention car dans les années 70, toutes les conventions médicales reflétaient un réel état d'esprit, guidé par la solidarité, de justice et l'égalité. Quand je dis travailler, je parle de longues journées déconnectées des durées légales en vigueur dans ce pays, libéral corvéable à merci.

Quand je me suis installé, je ne savais pas :

- que les actes opposables ne verraient pas leur valeur évoluer ou de façon symbolique, (aujourd'hui les plus bas d'Europe), alors que toutes mes cotisations, charges, impositions et taxes, frais, seraient démultipliées.

- que même, certains de mes honoraires seraient imposés à la baisse sans aucune corrélation avec leur coût réel (CMU, Plafonds, réseaux)

- que les contraintes administratives me demanderaient chaque année un peu plus de temps, aux dépens du soin et des rapports humains soignant/soigné, aux dépens de mon temps familial.

- Qu'il me serait imposé des objectifs de prescriptions et d'activité "économiques", me faisant perdre mon libre arbitre et mon indépendance professionnelle

- qu'un lynchage médiatique, et un doc-bashing organisé, martèlerait sans relâche chacune de nos professions de santé à tour de rôle, avec des termes violents :"dérives", "trop cher", "dépassements inacceptables", "abus"...

- que la loi Santé donnerait pouvoir à l'État qui ne verrait plus mon métier que derrière le prisme de budgets nationaux, de directives européennes, (les négociations conventionnelles n'étant plus qu'un simulacre, sous peine de Règlement arbitral)
- que la manière dont vous avez transposé la directive européenne sur l'exercice partiel ouvre la voie d'une médecine à bas coût et des scandales sanitaires à venir.

- Pour couronner le tout, les loi ANI et LEROUX finissent de livrer la santé aux organismes financiers à but lucratif : centres low-cost dirigés par des hommes d'affaires, et les assureurs, via leurs réseaux de soins (voir Affaire Dentexia)

Au gré des Projets de Loi de Financement de Sécurité Sociale que vous soutenez ou n'avez pu contrecarrer, le monde médical s'enfonce, les burn-out et les suicides se multiplient, les pharmacies de proximité ferment, les opticiens, dentistes et chirurgiens, sont en colère de se voir imposer de proposer des dispositifs à de plus en plus bas coût. Anéantis, des collègues soignants arrêtent leur activité, ils ne sont pas remplacés. Ceux qui restent sont encore plus débordés. Les délais s'allongent dramatiquement et les déserts médicaux s'étendent...
La Médecine française dégringole au 24è rang mondial.

Aujourd'hui une limite est dépassée.

Pour la survie de la médecine de proximité, nous devrons nous, professionnels de santé, sortir du système, et nous déconventionner...

En tant que citoyen, que désirez-vous pour votre santé et celle de vos proches ?

- Un déconventionnement massif avec comme conséquence l'absence de remboursement pour les assurés français, (ayant pourtant des prélèvements et cotisations parmi les plus élevées d'Europe)
- La naissance d'une médecine à plusieurs vitesses
- La marchandisation de la Santé avec ses dérives low-cost

Allez-vous continuer à laisser le navire sombrer ?

Vous seuls, décideurs, avez le pouvoir de changer ce qui aujourd'hui nous semble inéluctable.

Remarques :

NOM: **PRENOM:**

PROFESSION:

ADRESSE VOIE:

CP:

VILLE:

A , le

Madame, Monsieur Le (la) Sénateur,

Moi, P rofession

Je tiens à vous interpeller quant au malaise qui gagne de plus en plus le monde de la santé et pour lequel vous portez une part de responsabilité.

En effet, comme la plupart de mes collègues soignants, j'ai choisi mes études et mon métier avec cette envie d'aider mon prochain. Plus jeune je me levais avec l'envie, la volonté de donner le meilleur de moi-même. Aujourd'hui, soigner les gens reste à mes yeux le plus beau métier du monde mais la flamme a disparu.

J'ai accepté de travailler sous convention car dans les années 70, toutes les conventions médicales reflétaient un réel état d'esprit, guidé par la solidarité, de justice et l'égalité. Quand je dis travailler, je parle de longues journées déconnectées des durées légales en vigueur dans ce pays, libéral corvéable à merci.

Quand je me suis installé, je ne savais pas :

- que les actes opposables ne verraient pas leur valeur évoluer ou de façon symbolique, (aujourd'hui les plus bas d'Europe), alors que toutes mes cotisations, charges, impositions et taxes, frais, seraient démultipliées.

- que même, certains de mes honoraires seraient imposés à la baisse sans aucune corrélation avec leur coût réel (CMU, Plafonds, réseaux)

- que les contraintes administratives me demanderaient chaque année un peu plus de temps, aux dépens du soin et des rapports humains soignant/soigné, aux dépens de mon temps familial.

- Qu'il me serait imposé des objectifs de prescriptions et d'activité "économiques", me faisant perdre mon libre arbitre et mon indépendance professionnelle

- qu'un lynchage médiatique, et un doc-bashing organisé, martèlerait sans relâche chacune de nos professions de santé à tour de rôle, avec des termes violents :"dérives", "trop cher", "dépassements inacceptables", "abus"...

- que la loi Santé donnerait pouvoir à l'État qui ne verrait plus mon métier que derrière le prisme de budgets nationaux, de directives européennes, (les négociations conventionnelles n'étant plus qu'un simulacre, sous peine de Règlement arbitral)
- que la manière dont vous avez transposé la directive européenne sur l'exercice partiel ouvre la voie d'une médecine à bas coût et des scandales sanitaires à venir.

- Pour couronner le tout, les loi ANI et LEROUX finissent de livrer la santé aux organismes financiers à but lucratif : centres low-cost dirigés par des hommes d'affaires, et les assureurs, via leurs réseaux de soins (voir Affaire Dentexia)

Au gré des Projets de Loi de Financement de Sécurité Sociale que vous soutenez ou n'avez pu contrecarrer, le monde médical s'enfonce, les burn-out et les suicides se multiplient, les pharmacies de proximité ferment, les opticiens, dentistes et chirurgiens, sont en colère de se voir imposer de proposer des dispositifs à de plus en plus bas coût. Anéantis, des collègues soignants arrêtent leur activité, ils ne sont pas remplacés. Ceux qui restent sont encore plus débordés. Les délais s'allongent dramatiquement et les déserts médicaux s'étendent...
La Médecine française dégringole au 24è rang mondial.

Aujourd'hui une limite est dépassée.

Pour la survie de la médecine de proximité, nous devrons nous, professionnels de santé, sortir du système, et nous déconventionner...

En tant que citoyen, que désirez-vous pour votre santé et celle de vos proches ?

- Un déconventionnement massif avec comme conséquence l'absence de remboursement pour les assurés français, (ayant pourtant des prélèvements et cotisations parmi les plus élevées d'Europe)
- La naissance d'une médecine à plusieurs vitesses
- La marchandisation de la Santé avec ses dérives low-cost

Allez-vous continuer à laisser le navire sombrer ?

Vous seuls, décideurs, avez le pouvoir de changer ce qui aujourd'hui nous semble inéluctable.

Remarques :